



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 70533

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés d'accès à la médecine et, conséquemment, sur le développement inquiétant de problèmes de santé chez les jeunes issus de quartiers urbains difficiles ou de zones rurales en déshérence. Des études sérieuses constatent que ces adolescents ou jeunes adultes n'ont pas consulté de médecin souvent depuis leur petite enfance, et n'ont qu'une conscience très partielle de leurs pathologies ressenties ou putatives. Pour ne citer que ces exemples, on constate que fréquemment, leurs vaccins ne sont pas faits ou pas à jour, que l'état de leur dentition est inquiétant, et bien sûr que les cas de surpoids ou d'obésité se multiplient. Pour autant, cette situation ne semble pour l'heure ressentie qu'à bas bruit par les institutions, alors même que la médecine scolaire, par manque de moyens, a quasiment cessé de suivre ces jeunes. Cet état de fait constitue une véritable bombe à retardement pour le système de santé et de protection sociale du pays. Il souhaite connaître les pistes à explorer permettant à cette frange assez importante d'une classe d'âge de retrouver un véritable accès gratuit aux soins.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70533

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10009

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)